

ACCUEIL DE LOISIRS

INFORMATION AUX FAMILLES

CALENDRIER DES SITES

3-11 ANS

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants âgés de 3 ans (faits et scolarisés) à 11 ans, nés entre **2013 et 2021**.

VACANCES D'HIVER Semaines 9 et 10 Du 26/02 au 08/03	VACANCES DE PRINTEMPS Semaines 17 et 18 Du 22/04 au 03/05 Fermeture mercredi 1^{er} mai	VACANCES D'AUTOMNE Semaines 43 et 44 Du 21/10 au 31/10 Fermeture vendredi 1^{er} novembre	VACANCES DE FIN D'ANNÉE Semaine 53 Du 30/12/2024 au 03/01/2025 Fermeture mercredi 1^{er} janvier 2025
Louplande (3-11 ans) La Suze-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (6-11 ans) Guécélard (3-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans)	Louplande (3-11 ans) Roëzé-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (6-11 ans) Guécélard (3-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans)	Louplande (3-11 ans) La Suze-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (3-11 ans) Guécélard (3-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans)	Louplande (3-11 ans)
*Dates de réservations : Du 29/01 au 11/02	*Dates de réservations : Du 25/03 au 07/04	*Dates de réservations : Du 23/09 au 06/10	*Dates de réservations : Du 25/11 au 08/12
JUILLET Semaines 28,29,30 et 31 Du 08/07 au 02/08	AOÛT Semaines 32, 33, 34 et 35 Du 05/08 au 30/08 Fermeture le jeudi 15 et vendredi 16 août		MINI-CAMPS Semaine 28, 29, 30 et 31 Du 08/07 au 02/08
Louplande (3-11 ans) La Suze-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (6-11 ans) Guécélard (3-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans) Malicorne-sur-Sarthe (3-11 ans)	Du 05/08 au 14/08 : Roëzé-sur-Sarthe (3-11 ans) Du 19/08 au 23/08 : Roëzé-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (6-11 ans) Louplande (3-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans)	Du 26/08 au 30/08 : Roëzé-sur-Sarthe (3-11 ans) Spay (6-11 ans) Cérans-Foulletourte (3-11 ans)	3 bases de mini-camps ouvertes dont une pour les enfants nés en 2013 et 2014 Les bases mini-camps sont ouvertes du lundi au vendredi
*Dates de réservations : Du 27/05 au 16/06	*Dates de réservations : Du 27/05 au 16/06		*Dates de réservations : Du 20/05 au 02/06

*Pour les dates des réservations indiquées, vérifier l'information sur la plaquette ALSH de la période de vacances (consultables sur la page d'accueil du portail familles).

Inscriptions en ligne via le portail familles aux dates indiquées ci-dessus : <https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>

7 SITES D'ACCUEIL

CÉRANS-FOULLETOURTE Espace Gérard Véron 10, rue de la République	GUÉCÉLARD École René Cassin chemin du Dauphin	LA SUZE-SUR-SARTHE École de la Renardière rue de la Renardière (parking gymnase)	ROËZÉ-SUR-SARTHE Espace de loisirs des 2 coqs Place Isaac de La Roche (église)
LOUPLANDE École Mozart 8, route de Soulligné-Flacé	MALICORNE-SUR-SARTHE École Maternelle Bernard Palissy rue Rabigot	SPAY Domaine du Houssay route d'Arnage	

Les réservations aux activités sont enregistrées sur le portail familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfant(s) sont remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints sont valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Remplir entièrement les différentes fiches sur votre compte avant d'accéder au planning des réservations :
 - Fiche famille (information du compte / voir, modifier les informations de la famille : coordonnées, informations personnelles, les parents, règlement et attestation sur l'honneur).
 - Fiches enfants (en cliquant sur le nom de l'enfant / voir, modifier la fiche enfant : informations enfants, renseignements médicaux, personnes à contacter, personnes autorisées, autorisations).

Dès que les fiches famille et enfant(s) sont entièrement remplies, vous pouvez accéder aux plannings des réservations (guide de l'utilisateur).

Les réservations peuvent être modifiées dans le délai imparti. Au-delà, les réservations sont définitives et facturables.

RÈGLEMENT ET DOCUMENTS

Vous recevrez un avis des sommes à payer par voie postale.

Les documents à fournir :

Pensez à actualiser les informations familles et enfants sur votre compte du Portail Familles, ainsi que les documents à transmettre AVANT l'ouverture de l'accueil.

- L'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer avec le montant du revenu brut global.
- L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.
- Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.

Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.

Ce dossier est valable pour chaque période de vacances de l'année civile.

TARIFS 2024

Les formules d'inscriptions :

Petites vacances : le forfait journée, le forfait 5 jours semaine, le forfait 4 jours semaine

Vacances estivales : le forfait 5 jours semaine, le forfait 4 jours semaine, le forfait 3 jours pour la semaine 33

FACTURATION AU QUOTIEN FAMILIAL	1 ^{ER} ET 2 ND ENFANT					3 ^{ÈME} ENFANT ET +				
	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 3 JOURS	PRIX JOURNÉE	MINI-CAMP 5 JOURS	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 3 JOURS	PRIX JOURNÉE	MINI-CAMP 5 JOURS
QUOTIENT FAMILIAL 1 INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	31,65 €	25,32 €	18,99 €	13,84 €	57,37 €	28,50 €	22,80 €	17,10 €	12,46 €	54,22 €
QUOTIENT FAMILIAL 2 ENTRE 701 € ET 900 €	48,25 €	38,60 €	28,95 €	13,84 €	73,97 €	43,45 €	34,76 €	26,07 €	12,46 €	69,17 €
QUOTIENT FAMILIAL 3 ENTRE 901 € ET 1 200 €	64,85 €	51,88 €	38,91 €	17,02 €	90,57 €	58,35 €	46,68 €	35,01 €	15,32 €	84,07 €
QUOTIENT FAMILIAL 4 ENTRE 1 201 € ET 1 500 €	81,40 €	65,12 €	48,84 €	17,02 €	107,12 €	73,25 €	58,60 €	43,95 €	15,32 €	98,97 €
QUOTIENT FAMILIAL 5 SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 1 501 €	97,99 €	78,40 €	58,80 €	20,50 €	123,71 €	88,20 €	70,56 €	52,92 €	18,45 €	113,92 €

Consultation de la délibération sur le portail familles du Val de Sarthe.

Les assistants familiaux sont inscrits sur le QF1 pour les enfants accueillis.
Pour les mini-camps, les tarifs sont ceux du forfait de la semaine auquel s'ajoute les nuitées.